

 <p>EDEFS 35</p>	<p><b>FICHE DE POSTE</b></p> <p><b>ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ</b></p>	<p><i>Version 2</i></p> <hr/> <p>Mise à jour</p> <p>Septembre 2020</p>
---	---	--

### Contexte professionnel

Membre de la Direction Commune des Etablissements Publics d'Hallouvry (EPH35), l'Établissement Départemental d'Éducation, de Formation et de Soins – EDEFS 35 – est un établissement social et médico-social public du département d'Ille-et-Vilaine en Bretagne.

L'EDEFS 35 accompagne des enfants, des adolescents et des jeunes adultes domiciliés dans le département et propose des modalités d'accompagnement variées pour répondre aux difficultés tenant à la situation de handicap des jeunes qui lui sont adressés.

L'EDEFS 35 un établissement public entièrement financé par l'Assurance Maladie. L'Agence Régionale de Santé Bretagne est en charge du financement et du contrôle de l'établissement.

### Caractéristiques du poste

Métier (RMFPH) : Educateur technique spécialisé

Catégorie : A

Liaisons hiérarchiques : Direction EDEFS, direction-adjointe EDEFS, cadres socio-éducatifs

Liaisons fonctionnelles : membres de l'équipe transversale et paramédicale

### Exigences du poste

- L'éducateur technique spécialisé inscrit son action dans le cadre du projet d'établissement. Il est soumis au règlement intérieur de l'établissement. Il maîtrise les procédures et protocoles institutionnels.
- Il est tenu au secret professionnel et à une obligation générale de discrétion.
- Il est soumis à une obligation de continuité de service.
- Il est titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé.
- Il dispose d'un permis de conduire en cours de validité.

## Mission générale

L'éducateur technique spécialisé accompagne des jeunes présentant un handicap et / ou des troubles associés. Par le biais de supports techniques, il participe à la pré-formation technique pour la préparation à une insertion à la vie socio-professionnelle.

## Activités du poste

### 1. Intervenir auprès des jeunes en situation de handicap et/ou avec troubles associés

- Ouvrir à chaque jeune un espace relationnel qui l'invite à travailler ses représentations personnelles, son rapport à lui-même, à autrui, son rapport aux savoirs, aux règles sociales ;
- Inscrire sa pratique dans une logique interdisciplinaire en tenant compte des souhaits et besoins énoncés par les représentants légaux des jeunes accompagnés ;
- Adapter ses postures professionnelles à la dynamique évolutive de chaque jeune en les inscrivant dans une pédagogie bienveillante (non-violence, écoute, culture du pas de côté...) ;
- Exercer une autorité bienveillante pour créer, entretenir ou restaurer un climat et une dynamique propices au travail de chacun : accès au sens des règles et des usages et codes sociaux, gestion en autonomie de la vie quotidienne, activités variées et adaptées aux différentes problématiques des jeunes ;
- Susciter l'appétence pour la découverte du monde et l'expérimentation pour permettre au jeune, de manière détournée, de renouer avec les apprentissages ;
- Tenir des entretiens individuels d'activité, de suivi pédagogique ;

### 2. Élaborer des outils techniques à l'endroit du jeune et du groupe

- Développer une variété de réponses et supports éducatifs et techniques en tenant compte de l'évolution de la problématique de chaque jeune accompagné ;
- Rédiger des écrits professionnels et participer à la rédaction et l'évaluation des projets personnalisés d'accompagnement ;
- Etablir des organisations et mettre en œuvre des processus, procédures, protocoles, consignes spécifiques à son domaine d'activité ;
- Repérer les compétences individuelles et les valoriser ;
- Créer des supports d'apprentissage, d'évaluation et des approches pédagogiques adaptés et différenciés au regard des besoins de chaque jeune ;
- Évaluer les risques en matière d'utilisation de matériels dangereux et de situations de travail.

### 3. Développer des partenariats

- Encourager et faciliter autant que faire se peut une dynamique d'inclusion scolaire et socio-professionnelle en s'appuyant sur les dispositifs de droit commun et en développant autant de partenariats que nécessaire.

### 4. S'inscrire dans une dynamique interdisciplinaire

- Inscrire son intervention en lien avec les orientations du projet personnalisé d'accompagnement définies en équipes interdisciplinaires.

### 5. Participer à la vie institutionnelle

- S'inscrire dans les différentes réflexions institutionnelles (participation régulière aux COPIL, groupes de travail...)

## Compétences

### Les savoir-être :

- Avoir un intérêt et une motivation pour travailler auprès des jeunes en situation de handicap, présentant une déficience intellectuelle et/ou des troubles associés ;
- Avoir une capacité à composer avec l'inattendu ;
- Avoir une capacité à prendre du recul et à parler de ses satisfactions et des difficultés liées à une relation éducative parfois éprouvante ;
- Avoir des qualités relationnelles ;
- Avoir le sens de l'écoute ;
- Avoir des capacités d'observation ;
- Avoir des capacités d'adaptation et d'anticipation ;
- Être en capacité de travailler en équipe et avoir un intérêt pour le travail clinique interdisciplinaire.

### Les savoirs :

- Connaître le cadre législatif et réglementaire relatif au secteur du handicap et relatif aux établissements relevant de ce secteur ;
- Connaître l'organisation et le fonctionnement interne de l'établissement (projet d'établissement, projet de service, protocole etc...) ;
- Connaître les besoins du public accompagné ;
- Savoir gérer des flux de stocks et produits ;
- Entretien du matériel ;
- Connaître les normes, règlements techniques et de sécurité ;
- Connaître la réglementation en hygiène, sécurité et conditions de travail ;
- Disposer de techniques de conduite de projet ;
- Actualiser très régulièrement ses compétences, connaissances et savoir-faire.

### Les savoir-faire techniques et méthodologiques :

- Coordonner et transmettre des informations en lien avec les références éducatives,
- Transmettre des connaissances en termes de pédagogie et de transmission de savoir-faire techniques en s'adaptant aux capacités de chacun ;
- Animer et développer un réseau professionnel ;
- Conduire un projet individuel ;
- Savoir instaurer une dynamique de groupe ;
- Définir et utiliser les techniques et pratiques adaptées à son métier ;
- Evaluer le degré d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes (technique, prise d'initiatives, etc.) ;
- Organiser/animer des activités spécifiques à son domaine de compétences pour des personnes ou par groupe ;
- Organiser et classer des données, des informations, des documents de diverses natures.

## Moyens du poste

Local et matériels dédiés à la réalisation des activités techniques, ordinateur, véhicule de service collectif.